

## DISCUSSION N°7 « REVENUS DES FEMMES ET SUIVI » SYNTHÈSE

Lancée le 26 avril 2018 et ouverte jusqu'au 22 juin 2018



Les femmes, paysannes ou transformatrices, sont les actrices incontournables des systèmes alimentaires ouest-africains. Les projets ont-ils un effet positif sur leurs revenus ? Plusieurs organisations en lien avec le « réseau Pafao » avertissent : lorsqu'une activité agricole devient rentable, le risque existe que les femmes en soient évincées. Comment, alors, suivre l'évolution des revenus, leur répartition entre les femmes et les hommes ? Comment les projets peuvent-ils anticiper ce risque d'éviction ? Une quinzaine d'organisations ont échangé sur ces questions.

### **ANTICIPER LE RISQUE D'ÉVICTION DES FEMMES LORSQUE LES ACTIVITÉS DEVIENNENT RENTABLES**

« Le lait c'est l'affaire des femmes » dit-on au Sénégal. « C'est leur pouvoir », selon une expression au Niger. Et pourtant lorsque sa production devient plus rentable, ou qu'elle change d'échelle et devient moins pénible, des femmes ont pu s'en voir dépossédées. L'Iram a notamment constaté que la réorganisation de la filière lait autour de laiteries avait occasionné une perte de gestion des revenus par les femmes dans certaines zones au Niger. Mais le lait est un cas parmi d'autres qui appelle à la vigilance.

L'éviction des femmes a pu être observée dans des filières agroalimentaires, suite à l'introduction d'équipements ou de procédés qui ont réduit le temps de travail et/ou amélioré les rendements et les marges (Gret et MGE). Les hommes, absents du secteur de la transformation, s'y sont alors intéressés. Quelques exemples concernant la transformation des céréales ou le fumage du poisson au Sénégal montrent que ces derniers ont pu acquérir des équipements et des crédits pour développer leurs activités commerciales plus facilement que les femmes – à l'image d'un four chorkhor pour fumer le poisson (Gret).

*« Nous accompagnons les unions à prendre en compte la spécificité des femmes pour qu'elles ne soient pas évincées des services mis en place. Par exemple, dans le cadre du système d'épargne-intrant, il est important que de petites sommes d'argent puissent être collectées afin de ne pas mettre de côté les productrices, qui perçoivent souvent de très faibles revenus issus d'activités rémunératrices annexes. Ainsi, elles peuvent entrer dans le dispositif. » (Léocadie Saré, Fert, entretien 2015)*

## Le rôle prépondérant de l'accompagnement

Il est primordial que les organisations parviennent, par une meilleure prise en compte du genre au sein des projets, à anticiper le risque de perte de revenus et de renforcement des inégalités entre femmes et hommes. Plus le risque d'éviction des femmes des activités devenues rémunératrices (ou moins pénibles) est fort, plus le type d'accompagnement est déterminant.

En témoigne un exemple au Niger. Alors que dans le bassin d'Hamdallaye, bassin historique de collecte de lait de l'usine Solani, de nombreuses femmes ont été écartées de la filière il y a près de 30 ans et ont perdu des revenus (en partie accaparés par les hommes, leurs maris le plus souvent), c'est une situation inverse que l'on trouve à quelques kilomètres, dans le bassin de Kollo. Les femmes ont réussi à y conserver leurs revenus et leur place dans la filière notamment du fait d'une attention particulière du projet Nariindu sur le sujet : sensibiliser les femmes et les hommes, s'assurer que seule la traite du matin soit destinée au centre de collecte, faciliter l'accès de l'aliment bétail aux femmes, développer des activités génératrices de revenus, etc. (Iram)

Le conseil à l'exploitation familiale (CEF) est un outil qui fait l'unanimité. Il doit cependant prendre en compte non seulement les ateliers majeurs de productions destinées à la vente, mais aussi les petits ateliers de production (cultures de case, petit élevage, etc.) aux mains des femmes. Faute de quoi, il ne produit pas de chiffres concernant le revenu féminin. (Iram)

## DES OUTILS POUR COMPRENDRE ET IDENTIFIER LA PROBLEMATIQUE

Bien souvent, c'est un manque d'analyse et de suivi de ces évolutions qui contribue à leur non-prise en compte par les ONG (Gret). Or les échanges ont souligné l'usage possible de divers indicateurs, leurs intérêts et leurs limites.

### Divers indicateurs

- Au fil des ans, l'Iram a réalisé plusieurs études sur le genre dans la filière lait. La collecte d'informations, surtout qualitatives, a permis de mieux cerner la problématique, les enjeux et les tendances.
- Les fiches techniques de l'Observatoire des exploitations familiales, mis en place par le Roppa, permettent de suivre les sources des revenus des exploitations familiales y compris les revenus non agricoles, des salariés ou non, des apports des femmes, des émigrés et des jeunes. Elles renseignent sur la répartition, entre les femmes et les hommes, des revenus provenant des activités de l'aval, sur l'évolution des techniques de mécanisation ou sur l'organisation de la filière (QNCOCPA).
- Le bilan simplifié, mis en place par la Fongs et les organisations agricoles accompagnées par des chercheurs sénégalais, et amplifié par l'Apess, établit une vision globale de l'exploitation familiale afin d'identifier les moyens d'amélioration. Les données sont recueillies et analysées en conseil de famille, impliquant ainsi les femmes. Si ces analyses ne permettent pas d'identifier clairement les revenus obtenus et gérés par ces dernières (ce n'était pas l'objectif), le ménage peut savoir d'où proviennent les différents revenus et a une idée plus précise de la nature et du montant des différentes dépenses (Gret).
- Cheikh Sourang, ancien responsable du changement d'échelle au Fida, mentionne le WEAI : the Women's Empowerment in Agriculture Index. Élaboré par l'Agence américaine du développement (USAID), cet indicateur mesure le gain d'autonomie pour les femmes et la parité au sein du ménage. L'autonomisation se mesure dans cinq domaines : les décisions sur les productions agricoles, l'accès et le pouvoir de décision sur les ressources productives, le contrôle sur l'utilisation du revenu, l'influence dans la communauté, et la

gestion de son temps/charge de travail. Outil complexe, il a néanmoins le mérite de mettre l'accent sur le rapport entre le temps de travail et sa pénibilité.

On peut retenir plusieurs éléments de cet inventaire.

### **Le revenu n'est pas le seul indicateur**

Les informations quantitatives sont insuffisantes pour rentrer dans le détail des revenus et de leur suivi : de bonnes analyses qualitatives valent mieux que de mauvaises analyses quantitatives (même si les chiffres rassurent). Des indicateurs « satellites » peuvent s'avérer plus pertinents que le revenu *stricto sensu* : mois d'autosuffisance alimentaire, capacité à faire face aux dépenses sociales, statut des femmes, avancée de la mixité, etc.

### **Un suivi interne à privilégier**

Le suivi doit être le plus simple possible et le plus interne possible, maîtrisable par les femmes elles-mêmes (Gret) ou par un membre lettré de la famille (Arcade). Le bilan simplifié, formulé par la Fongs au Sénégal, et utilisé dans le cadre de l'observatoire des exploitations familiales sous l'impulsion des organisations paysannes, du Roppa ou de l'Apess, réunit les différents membres de la famille pour identifier les postes de revenus. La collecte des informations se fait en commun et comporte en soi un effet positif : comme les hommes se tournent vers les femmes pour répondre à beaucoup de questions, leur complémentarité et l'importance de ces dernières s'en trouvent soulignées (Apess).

### **Simplifier les outils, faciliter leur usage**

Pour rendre ce suivi possible en interne, il est nécessaire de simplifier les outils car souvent, les modèles de suivi de gestion proposés par les ONG sont trop complexes. Avec les organisations paysannes villageoises, l'ONG Arcade forme les membres à une « comptabilité » simplifiée en inscrivant au jour le jour chaque dépense, chaque recette, chaque événement exceptionnel et en essayant de valoriser les productions et sous-produits (poids, surface cultivée, nombre de charrettes, etc.).

Au-delà de la simplification, les ONG peuvent faciliter l'usage de ces mesures, voire inciter à leur usage. En effet, les agriculteurs ne voient pas toujours l'intérêt de tenir les évaluations de leur activité. D'autre part l'illettrisme peut être une barrière ; or, il est encore plus important chez les femmes que chez les hommes (Arcade). Au Nord-Togo, pour résoudre ces problèmes, l'ONG Mani Tese, a formé des groupements qui associent des femmes analphabètes et lettrées. Très souvent les femmes analphabètes avaient plus d'expérience en agriculture, mais celles sachant lire et écrire ont démontré plus de disponibilité à apprendre des nouvelles techniques, y compris la tenue d'évaluations de leur activité. En travaillant ensemble, ces femmes ont pu capitaliser les expériences des autres et ainsi augmenter leur revenu (Aleimar et Caritas Natitingou).

Autre type de facilitation, le projet Sara en Guinée accompagne les acteurs pour qu'ils aient une meilleure compréhension de leurs marges. Ainsi, les groupements d'éleveuses de riz et d'extracteurs d'huile de palme enregistrent recettes et dépenses dans des cahiers et élaborent des comptes d'exploitation, pour constater mensuellement les bénéfices ou les pertes et mesurer l'évolution du chiffre d'affaires et du revenu. (Gret et MGE)

Un suivi des comptes d'exploitation de ces groupements par le biais d'enquêtes sur smartphones est en cours de mise en place. Pour les animateurs du projet, cette méthode permet d'avoir des informations régulières et globales, d'analyser plus rapidement l'évolution mensuelle des bénéfices des différents maillons des filières, et réduit les difficultés de saisie des comptes d'exploitation (et des erreurs éventuelles). Néanmoins, ceci pose la question du transfert de compétences nécessaire pour que les fédérations paysannes ou d'autres organismes s'approprient ce dispositif.

## AGIR. LES PISTES PROMETTEUSES

### Mesurer oui ! Mais surtout sécuriser, voire développer les revenus et l'autonomie des femmes

Les indicateurs offrent une photographie de la répartition des rôles femmes et hommes et les lieux où l'inégalité peut se jouer. Mais plusieurs initiatives témoignent des moyens d'agir pour éviter l'éviction des femmes et sécuriser leurs revenus. Et plus encore, elles offrent des perspectives pour assurer leur plus grande autonomie et développer leurs revenus. Le suivi est multi-objectifs, c'est-à-dire qu'il est aussi le prétexte à une montée en compétence des femmes, à une revalorisation de leur place dans leur famille, etc. (Gret et MGE)

#### Sensibiliser

La sensibilisation est un volet central des initiatives mentionnées. Pour faire évoluer les rapports de genre, l'Apess a adapté la brochure [10 réalités sur les inégalités entre hommes et femmes dans le monde agricole](#) au domaine de l'élevage. Elle montre que les inégalités tirent l'exploitation familiale vers le bas et convainc les éleveurs d'œuvrer pour une meilleure prise en compte du genre. Au Niger, l'Iram a organisé des formations, des causeries ou encore des projections nocturnes de vidéos qui ont eu du succès (les discussions duraient parfois jusqu'à 1h du matin). Hors discussion, plusieurs organisations ont aussi attiré l'attention sur un public à viser en particulier : les chefs coutumiers dont la parole peut avoir un effet d'entraînement pour le reste de la population.



### Rendre le rôle des femmes visible et considérer leur charge de travail

Dans ce volet sensibilisation, l'usage des indicateurs et des outils de mesure est un levier particulièrement intéressant. Ils peuvent en effet contribuer à rendre visible la place prépondérante des femmes et faire évoluer les regards sur leur rôle. Ce fut notamment le cas dans l'expérience de l'Apess. Les bilans simplifiés ont mis en évidence l'importance des compléments venant des femmes. Les chefs de famille ont dès lors été convaincus que le soutien aux activités féminines pouvait développer l'exploitation familiale dans son ensemble.

Mais la sensibilisation ne saurait suffire. Assurer une plus grande place accordée aux femmes nécessite des évolutions plus structurelles, touchant notamment à l'allègement des tâches féminines. « Une ONG [est] venue sensibiliser les habitants [...] aux questions de genre. Ils ont réussi à montrer l'importance des femmes dans l'agriculture et le village a distribué des terres aux femmes. Mais aujourd'hui, on voit que les hommes reprennent certaines de ces terres car les femmes sont prises par d'autres activités. » (Arcade)

### Former les femmes et accompagner la structuration de filières

La plus grande autonomie des femmes, financière mais pas seulement, s'organise également par la formation et une attention portée dans les orientations de la structuration des filières. Au Niger, le développement de la filière lait local doit impérativement être accompagné d'activités pour, au minimum, y sécuriser la place des femmes (Iram). La structuration des organisations de femmes transformatrices facilite les concertations et la contractualisation avec les organisations de producteurs et diminue fortement les risques d'éviction des femmes, ou de leur mobilisation uniquement en « prestation de service » (ce qu'elles vivent comme une perte de pouvoir de décision). La structuration des filières doit prendre en compte la meilleure répartition des revenus entre femmes et hommes, avec une meilleure reconnaissance du travail des femmes et une organisation interne leur permettant d'avoir un

pouvoir de décision plus important sur les prix de vente de leurs produits. Par ailleurs, à travers ces organisations, les femmes mettent en place des systèmes internes de crédit leur assurant une meilleure autonomie. Un volet de transmission de compétence forme les femmes à la gestion d'une exploitation (Gret). Au Burkina Faso, la répartition des revenus d'un groupement féminin de maraichage s'opère en assemblée générale, à laquelle sont aussi invités les hommes du village (Aprossa Afrique verte Burkina).

### Une approche globale, dans la durée et des ressources dédiées

L'approche doit être globale, dans la durée et combiner diverses formes : études ponctuelles, collecte de données dans la durée, formations, causeries, appuis spécifiques pour des activités génératrices de revenus menées par les femmes, parité dans les instances de représentation, alphabétisation fonctionnelle, etc. Une meilleure prise en compte du genre, par le biais de mesures ou de projets dédiés, est aussi le résultat d'un investissement en ressources humaines et financières. Le projet Nariindu au Niger, comportait par exemple une responsable genre à temps plein, sur une équipe de 3 personnes, soit 33 % des RH du projet. Autre exemple, des techniciens intervenaient dans la collecte et la restitution des données dans le cadre des bilans simplifiés du QNCOCPA en Guinée Bissau.

Nous remercions les 17 personnes qui ont participé à la discussion #7 du forum Roppa-Pafao-Jafowa sur les revenus des femmes et le suivi : Hindatou **Amadou** (Apress), Nemaoua **Banaon** (Gret), Brahima **Biai** (QNCOCPA), Cécile **Broutin** (Gret), Kerfalla **Camara** (MGE), Mame Cissé **Diop**, (Roprocas), Mame Coumba **Faye** (Gret), Estelle **Dandoy** (Acting for life), Amadou **Diallo** (Aprossa Afrique verte Burkina), Valérie **Géhin** (Arcade – Une terre pour vivre), Etienne **Mauchard-Bah** (Gret), Francesca **Moratti** (Aleimar), Haby **Ndiaye** (Pinord), Marc **Petitdan** (Gret), Christophe **Rigourd** (Iram), Cheikh **Sourang** (ancien responsable du changement d'échelle au Fida), Pauline Zei épouse **Epeleku** (Inades Formation Côte d'Ivoire)

Marie Drique, Isabelle Duquesne, CFSI, septembre 2018

### Références utiles :

- [Recueil complet](#) des contributions à la discussion #7, 2017
- [Top 10 des réalités sur les inégalités hommes-femmes dans l'élevage](#), Apress 2016
- [Émancipation des transformatrices de riz](#), Gret, 2014
- [La production laitière en zone pastorale](#) Gret, 2015
- [Film](#) de sensibilisation sur les questions de genre, Iram, 2017
- L'[approche genre](#) dans un projet global de développement, Arcade – Une terre pour vivre

Retrouvez les informations sur le « consommer local en Afrique de l'Ouest » sur [www.alimenterre.org](http://www.alimenterre.org)

### Voir aussi les synthèses précédentes du forum de discussion :

- [Approvisionnement des unités de transformation](#), juillet 2015
- [Conditionnement et emballage](#), janvier 2016
- [Quelle forme juridique pour les unités de l'aval ?](#), mai 2016
- [Les achats institutionnels](#), décembre 2016
- [La mise en marché des produits agroécologiques](#), octobre 2017
- [La labellisation des produits locaux et de terroir](#), avril 2018